

Par e-mail uniquement

Madame Karin KELLER-SUTTER
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de justice et police
3003 Berne

Genève, le 7 juillet 2022

Projet de Convention de la Haye

Madame la Conseillère fédérale,

L'Ordre des avocats de Genève (ODAGE) a pris connaissance du projet d'approbation de la Convention de La Haye sur les accords d'élection de for, mis en consultation par le Conseil fédéral le 30 mars 2022.

L'ODAGE approuve ce projet, dont il tient à saluer l'adoption, et n'a pas de commentaires particuliers à formuler.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre très haute considération.


Miguel OURAL
Bâtonnier

cc. Département genevois de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)